

“L'ABBE TREVES ET L'ECOLE VALDOTAINE”

Visionnaire, utopiste ou prophète?...

Et autres sujets de réflexion sur l'attitude et les positions de l'Abbé Trèves en face des problèmes de l'école et de l'instruction en Vallée d'Aoste évoqués à l'occasion de la commémoration du cinquantième anniversaire de la mort de l'Abbé Trèves et présentés par Elio REINOTTI, Directeur Didactique.

La vision de l'école dans la pensée de l'Abbé Trèves est cohérente avec son idée de la vie religieuse et civile, de la culture, de la politique, des valeurs sociales, de l'autonomie, de la solidarité profonde avec les montagnards et les paysans.

L'apport en faveur de l'Ecole valdotaine a toujours été double et en même temps unitaire:

- **une pensée** claire, simple, précise, résolue, exprimée avec courage, enthousiasme et vigueur, dans les articles de journal, les lettres, les opuscules, les documents de la Ligue ou de la Jeune Vallée d'Aoste, et
- **une action** assidue, très concrète, inlassable, exemplaire, toujours cohérente avec ses idées.

Je tâcherai d'examiner, autant que possible en parallèle, le noyau de la **pensée** de Trèves sur l'école, son développement et son approfondissement, et, en même temps, **l'action** déployée individuellement et comme membre de la Ligue Valdôtaine ou comme Président de la Jeune Vallée d'Aoste.

Le premier document, qui témoigne de l'intérêt profond de l'Abbé Trèves pour l'école et pour son importance fondamentale dans la formation du peuple, est l'opuscule "Aperçu sur l'instruction du peuple avant l'école élémentaire moderne", conçu "quand il était petit recteur de Planaval sur Arvier", écrit à Promiod sur Châtillon en

1919, et publié en 1936 quand il était Curé d'Excenex.

Dans la Préface l'Abbé Trèves avoue: "... dès que je me fus décidé, en printemps 1909, à descendre résolument dans l'arène de la vie publique valdotaine, comme simple propagandiste populaire de la cause PRO ARIS ET FOCIS, cause digne de tout notre amour - à la vie et à la mort -, la question de l'Ecole et surtout de l'Ecole élémentaire ne tarda pas à attirer, avec quelques autres, mon attention réfléchie, puis à me passionner vivement.

L'Ecole m'est apparue comme une question vitale, non seulement pour la vie intellectuelle, mais tout aussi bien pour la vie religieuse, morale et sociale du peuple".

La mise en valeur et la sauvegarde de l'école du peuple - identifiée avec l'école catholique - devaient être effectuées, avant tout, au moyen de la documentation historique, de l'histoire de nos écoles, de toutes et de chaque école valdotaine.

L'Abbé Trèves avait l'intention d'écrire un "Essai historique sur les Ecoles d'Emarèse" et une grande "Histoire de la fondation des Ecoles élémentaires de la Vallée d'Aoste", mais il devait reconnaître: "...il s'agissait d'une tâche trop lourde, ... impossible à moi, pauvre et petit, de réaliser une oeuvre si immense et coûteuse".

Il invitait pourtant les jeunes studieux passionnés de la

recherche historique à s'engager dans ce travail d'importance fondamentale.

Il exhortait, en même temps, les amateurs de l'histoire valdotaine de se faire un devoir et un honneur de se livrer avec amour à la publication de "monographies paroissiales qui présentent la liste glorieuse des anciens - et si méritants - enseignants de nos écoles".

Rappeler les mérites des ancêtres, et surtout du clergé "père de l'instruction populaire valdotaine" était le but de cette première recherche historique et de sa diffusion dans la communauté valdotaine.

Un autre but était celui de donner un exemple aux enfants du prétendu siècle des lumières: "...rappelons-nous que l'instruction n'est pas tout; seule et isolée de la religion et de l'éducation chrétienne, elle est toujours absolument insuffisante".

Tandis qu'il réfléchissait sur l'importance de l'école et sur l'exigence de rappeler les mérites des anciens fondateurs et enseignants, l'Abbé Trèves était membre très actif de la Ligue Valdôtaine.

La Ligue et son président luttèrent pour éviter la suppression des écoles de hameau qui aurait privé les villages et les familles des montagnards de la possibilité d'assurer le minimum d'instruction à leurs enfants.

Ce fut encore lui, l'Abbé Trèves, qui se chargea de répondre aux vaines objections contre le maintien des petites éco-

les. Mais son engagement n'était pas seulement oratoire, dialectique et polémique; un procès verbal de la Ligue nous informe qu'il sollicitait, en 1922, la publication et la diffusion d'un livre de propagande auprès des familles, et, comme d'habitude, il avait donné le premier le bon exemple: "... pour la publication de ce livre Promiod a déjà versé à la souscription de la Ligue la somme de 50 livres...".

Dans l'opuscule "Une injustice qui crie vengeance" nous trouvons un autre témoignage du style, de la cohérence, du total engagement de l'Abbé Trèves face aux problèmes concernant l'école et l'éducation: dénonciation ouverte et courageuse de l'injustice, utilisation - comme argument le plus important - de l'histoire "magistra vitae", sauvegarde indispensable du patrimoine moral, religieux, social, culturel et linguistique du peuple, décision et action assidue, infatigable et exemplaire.

Mais la suppression des petites écoles de hameau est désormais décidée par le gouvernement de l'Etat.

Avec ses articles parus dans le "Duché d'Aoste" et ensuite avec l'opuscule - publié par les soins de la Ligue - l'Abbé Trèves devient l'apôtre et le symbole de la résistance scolaire, culturelle et linguistique.

Le pamphlet révèle toute la pensée et le cœur sensible et courageux de notre Abbé, son esprit et son caractère incapables de se résigner sans lutter contre l'injustice, sa compétence dans le domaine spécifique des écoles de hameau, ses arguments bien documentés. Un vrai avocat, engagé dans une plaidoirie pour la cause qu'il doit gagner à tout prix.

Encore une fois nous trouvons un lien étroit entre la pensée politique et la fonction attribuée à l'école élémentaire. Selon l'Abbé Trèves, les petites écoles avaient représenté le caractère vrai et profond de l'âme valdôtaine: fierté chré-

tienne, typique civilisation montagnarde, patriotisme, autonomie, langue française.

Dans le premier des neuf paragraphes de la brochure, l'auteur formule la définition des écoles de hameau: "*En dehors et en plus des écoles centrales du village chef-lieu, appelées Ecoles communales, nos ancêtres se sont fait un devoir et un honneur de créer, Dieu sait au prix de quelles peines et de quels sacrifices, tout un magnifique réseau de trois cents et plus écoles de hameau, disséminées aux quatre coins de notre Vallée: insigne monument de sagesse, de formation chrétienne, sociale et civique*". C'était les petites écoles que l'Etat voulait supprimer. Mais l'école de hameau avait aussi une fonction pratique et sociale essentielle pour le village: "... sous le régime de l'ancienne école libre valdôtaine, il n'y avait aucune limite à l'instruction à donner aux enfants".

Si le petit hameau n'avait pas de "salle d'asile", les enfants pouvaient fréquenter dès l'âge de trois ans"; comme il n'y avait pas d'école supérieure, les plus grands pouvaient rester à l'école jusqu'à 14 - 15 ans".

La loi de l'Etat forçait les petites écoles à s'arrêter à la 3ème classe élémentaire, et, s'il y avait peu d'élèves, les condamnait à la suppression.

"Qui - demande l'Abbé Trèves - souffre de cette suppression d'école primaire?" "L'enfant de nos campagnes et de nos montagnes - répond-il - l'enfant du hameau, l'enfant du paysan!".

Il suscite donc la réaction des paysans; il les invite à s'organiser pour refonder leurs écoles, les écoles de leurs pères".

Il faut donner un exemple, et l'Abbé Trèves agit concrètement pour refonder une école supprimée, et en présente le modèle:

"L'acte de refondation de l'école de Promiod".

Les actes de refondation devaient viser le plus possible à remettre les écoles de hameau refondées sur les mêmes bases que les ancêtres leur avaient assignées, et ces bases étaient:

- 1) la liberté d'enseignement;
- 2) la protection maternelle directe et efficace de l'Eglise;

3) le sérieux dans le choix de l'enseignant et sa stabilité.

Les principes de base de toute refondation étaient, mieux et en détail, précisés dans l'acte concernant l'Ecole du village de Promiod (1924). Le troisième des huit points de l'acte concernait la langue française: "*l'enseignant - sans négliger aucunement la langue italienne - fera apprendre le mieux possible, à ses élèves, la langue française que nous avons héritée de nos pères*".

L'Abbé Trèves se pose donc le problème de l'enseignant: "... il ne suffit pas d'avoir l'école; il faut avoir un enseignant à la hauteur de la noble tâche d'éduquer les enfants du peuple; mais souvent on trouve des enseignants trop au-dessous de leur noble mission d'éducateur". Il critique surtout certaines institutrices qui exerçaient une influence négative sur les élèves, et parfois les scandalisaient.

L'enseignant doit correspondre aux caractères de la petite communauté montagnarde du hameau, doit les respecter, doit en connaître les valeurs, les traditions, la langue.

L'élan oratoire de l'Abbé Trèves devient irrésistible quant il réclame le droit à l'école pour le hameau, où elle va disparaître à cause de prétendues économies. Et voilà son appel naïf et touchant: "*Supprimez avec énergie toutes les dépenses, non seulement injustes, mais encore celles inutiles. Mais, par charité, jamais un sou d'économie au détriment de l'instruction primaire des pauvres enfants du peuple*".

Malgré l'évidence des difficultés, pour le moment insurmontables, l'Abbé Trèves ne voulait pas se résigner.

Son âme d'apôtre, son esprit prophétique, la flamme idéale qui l'inspirait, lui suggéraient de réagir et d'animer la résistance: le dernier paragraphe du pamphlet est tout une exhortation solennelle, dramatique, qui pouvait paraître alors rhétorique, exagérée, mais qui s'avérera prophétique après la guerre:

"- Valdôtains, reconstruisons!"



J. H. S.



Acte privé

de Refondation de la seconde Ecole
du Village de Promiod, sur Châtilleau,
fondée par nos Ancêtres le 17 janvier 1837
et supprimée par le Gouvernement le 1^{er} janvier 1924.

Loué soit Jésus-Christ! Ainsi soit-il.

Les Chefs de famille de Promiod soussignés,
profondément affligés du grave préjudice porté à
l'instruction et à l'éducation de leurs enfants par
la suppression intervenue au sein de ce quartier po-
pulaire, en date du 1^{er} janvier 1924, de la seconde
Ecole du village fondée à la mémoire de leurs
ancêtres par leurs ancêtres vénérés, le 17 janvier 1837;

Résolus de faire tout leur possible, avec la
grâce de Dieu et le secours de personnes charitables,
pour remédier au malheur lamentable de leurs
enfants plongés par cette suppression scolaire dans
une espèce de honteuse et très funeste ignorance
obligatoire;

Souscrivent de leur plein gré et bonne

- Nous ne devons compter que sur nous!
- Fondons de nouvelles écoles!
- Valdôtains, si nous aimons sincèrement notre pays, voici notre mot d'ordre à tous: **L'ECOLE AVANT TOUT!**"

L'action déployée dans la Ligue, où l'Abbé Trèves était membre de la Commission pour l'école, continua dans le Groupe d'action régionaliste La Jeune Vallée d'Aoste.

La lutte devenait plus dure; bien d'écoles n'existaient plus.

On tâcha d'organiser la dernière ligne de défense contre l'ennemi qui va prévaloir.

Je considère la Lettre-circulaire de la "Jeune Vallée d'Aoste" du 30 septembre 1926 le **Testament Ideal** du prophète de l'école valdôtaine pendant la noire période fasciste:

"Pour vivre, notre peuple doit penser et pour penser il doit s'instruire. Il a devant lui deux ennemis redoutables: l'analphabétisme et la dévaldôtainisation. Bon nombre des écoles que nos ancêtres avaient fondées, n'existent plus; dans celles qui existent encore, on tâche d'effacer de l'âme de nos enfants leur caractère valdôtain".

Et plus avant: *"Il faut organiser dans chaque paroisse de notre Vallée un vrai foyer d'instruction valdôtaine; ... il faut nous ingénieur à faire enseigner le français à nos enfants, hors de l'horaire normal, dans chacune des Ecoles de la Vallée".* Si les enseignants d'Etat n'étaient pas disponibles, il fallait les suppléer par des volontaires du français, pris, autant que possible, au village même où l'Ecole se tenait.

"En sauvant notre français nous conservons à la petite et à la grande Patrie une richesse inestimable et un honneur incomparable".

L'oeuvre d'animation, de guide et d'organisation s'intégrait encore une fois avec l'action concrète, directe, qui devait supporter les idées.

En 1927, un Comité pour la diffusion des livres de lecture valdôtains fut constitué; son mot d'ordre: *"Alere flammam"*.

Et pour alimenter la flamme il fallait du bois.

Etant désormais impossible d'enseigner le français à l'école, il fallait donner à chaque famille *"l'outillage élémentaire indispensable au maintien de notre vieille langue"*.

Il s'agissait des trois livres "Chez nous": "le premier syllabaire pour les petits élèves"; "les petites lectures pour ceux qu'avaient déjà appris à lire"; "lectures valdôtaines pour les adultes". C'étaient des manuels pour l'apprentissage et la pratique de la langue française, et pour la connaissance de la civilisation valdôtaine.

L'utilisation des livres était confiée aux parents, aux Curés, à des personnes compétentes et qualifiées.

CONCLUSION

Je vais conclure!

En préparant ce rapport et en réfléchissant sur l'oeuvre de l'Abbé Trèves, je me suis posé trois questions:

- 1^{ère} - L'apôtre de l'école valdôtaine a été un visionnaire, un utopiste, ou bien un prophète?
- 2^{ème} - L'exhortation à la recherche historique sur les écoles a été comprise et réalisée par les enseignants?
- 3^{ème} - La pensée sur l'école et sa fonction éducatrice est encore valable dans la société actuelle?

1 - Il suffit de donner un coup d'oeil à la relation préparée, en 1946, par une Commission, dont faisaient partie Lin Binel, E. Page, A. Passerin d'Entrèves, M.I. Viglino et Candide Vacher, et soumise à la discussion et à l'approbation du premier Conseil de la Vallée, pour voir réalisé le rêve de reconstruction des écoles de hameau, annoncée par l'Abbé Trèves. Les petites écoles subventionnées, ouvertes en 1946 étaient déjà 75.

La Commission avait élaboré et adapté les propositions de l'Abbé Trèves et les avait trans-

mises au nouveau gouvernement régional.

C'est la preuve de la lucide clairvoyance de Trèves; c'est la "vengeance" (entre guillemets) de notre prophète.

2 - L'Abbé Trèves avait incité les jeunes studieux et passionnés de l'histoire à écrire des monographies sur les écoles de la Paroisse ou de la Commune, pour découvrir et rappeler les mérites des fondateurs, des enseignants, de tous ceux qui avaient donné un apport fondamental et un exemple à suivre dans le domaine de l'éducation des enfants.

Plusieurs travaux ont paru, surtout dernièrement.

Je veux rappeler seulement les deux brochures écrites par des enseignants d'école élémentaire de la Circonscription scolaire de Pont-Saint-Martin: "Les écoles d'Hône et leur histoire" (1989) et "L'asile enfantin de Pont-Saint-Martin" (1990).

3- L'actualité de la pensée de l'Abbé Trèves. Je n'ai pas trouvé des considérations méthodologiques ou didactiques dans les documents examinés.

Méthodologie, didactique, manuels scolaires, matériel de support aux différentes activités, ont évolué: nous en avons en abondance et ultra-modernes. Mais les principes pédagogiques de base, clairs, essentiels, réclamés par l'Abbé Trèves, sont-ils encore valables pour notre société de la télévision et de tous les autres mass-média, et pour notre école des ordinateurs, des photocopieurs, du surmenage cognitif?

Ma réponse est affirmative!

- L'adhésion de l'école aux valeurs fondamentales de la communauté (morales, civiles, religieuses, historiques, linguistiques,);

- la valorisation du rôle et de la responsabilité de la famille;

- l'action concorde de toutes les agences éducatives qui peuvent positivement influencer la formation des enfants;

sont des conditions indispensables de réussite, aujourd'hui, comme elles l'étaient quand l'Abbé Trèves élaborait ses idées sur l'éducation et sur l'école valdôtaine.